Conseils pour le contexte urbanistique et paysager

Le contexte urbanistique et paysager figure l'affectation (usage) et le gabarit (nombre de niveau(x) des bâtiments dans un rayon de 50m autour du bien objet de la demande de permis d'urbanisme.

Il peut être établi sur un plan de cadastre comme fond de carte et doit contenir les informations suivantes :

